



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉUSSIR**

**AU LYCÉE**

Donner tous les atouts  
aux élèves pour construire  
leur parcours d'avenir

## LE NOUVEAU LYCÉE

### VOIES GÉNÉRALE, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

L'accomplissement de la réforme du lycée général et technologique et de la transformation de la voie professionnelle engagées dès 2017 a permis de :

- ✓ **consolider** les apprentissages fondamentaux ;
- ✓ **offrir** aux élèves la maîtrise de leur parcours avec un choix progressif de leurs spécialités ;
- ✓ **mieux reconnaître** la régularité du travail des élèves ;
- ✓ **mieux les accompagner** dans leurs projets d'études supérieures ou d'insertion professionnelle ;
- ✓ **favoriser** des organisations pédagogiques innovantes ;
- ✓ **encourager** la mobilité à l'étranger.

#### LABEL EUROSOL

**660 écoles et établissements scolaires labellisés à la rentrée 2021.**

**Un accompagnement renforcé avec des dispositifs d'aide à l'orientation en fonction des besoins des élèves**

**54 h** par an  
en **voie générale et technologique**

**265 h**  
en **baccalauréat professionnel** (sur 3 ans)

**192,5 h**  
en **CAP**  
(sur 2 ans)

+ **Un test de positionnement** à l'entrée en formation pour déterminer les besoins de chacun.

#### Des parcours plus personnalisés

- ✓ **Des enseignements communs** à tous les élèves pour consolider une culture générale du XXI<sup>e</sup> siècle.
- ✓ **Des enseignements de spécialité** pour que chacun approfondisse ses connaissances et affine son projet d'avenir dans les domaines choisis.



#### PARCOURSUP, LA PLATEFORME AU SERVICE DES PROJETS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DES LYCÉENS

- ✓ **19 500 formations** proposées pour répondre à la diversité des besoins, y compris les **formations en apprentissage**.
- ✓ Un **site simple d'usage, apprécié des lycéens**, avec des informations et renseignements utiles pour approfondir son projet.
- ✓ Des **règles claires** : des vœux librement choisis et motivés, des délais de réponse pour choisir, le dernier mot laissé au lycéen.
- ✓ Un **accompagnement des lycéens tout au long de la procédure**, au lycée, via Parcoursup ou les académies.
- ✓ Une **présence active sur les réseaux sociaux** (Instagram, Facebook, Twitter) pour tout savoir et recevoir des informations et des conseils.

# UN LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PLUS OUVERT AUX CHOIX DES ÉLÈVES

## UN BACCALAURÉAT RÉNOVÉ

### Des enseignements de spécialité plus variés

- ✓ Chaque élève suit des enseignements communs ainsi que 3 enseignements de spécialité en 1<sup>re</sup> puis 2 en terminale.
- **En voie générale**, les élèves de 1<sup>re</sup> choisissent parmi 13 enseignements de spécialité.
- **En voie technologique**, ils peuvent intégrer l'une des 8 séries proposées qui définit leurs enseignements de spécialité.
- + Des enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent.

Dès la rentrée 2019, **47 %** des élèves ont choisi des combinaisons qu'ils n'auraient pas pu suivre avec les anciennes séries S, ES et L.

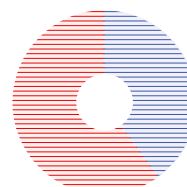
### Un contrôle continu pour valoriser un travail régulier

Le contrôle continu a lieu tout au long de l'année et permet de :

- ✓ reconnaître la régularité du travail de l'élève ;
- ✓ engendrer moins de pression sur chaque évaluation ;
- ✓ progresser dans les apprentissages.

Les professeurs signalent à l'avance les évaluations qui seront prises en compte dans le cadre du contrôle continu.

Contrôle terminal  
60 % de la note finale



Contrôle continu  
40 % de la note finale

#### DES MODALITÉS D'ÉVALUATION FIXÉES EN DÉBUT D'ANNÉE POUR UN CONTRÔLE CONTINU PLUS SÛR

- Élaboré dans chaque lycée par l'équipe pédagogique, le projet d'évaluation de l'établissement présente **des principes communs pour l'évaluation de tous les élèves**.
- Tous les professeurs disposent **d'un guide national de l'évaluation** permettant d'harmoniser les pratiques.

### Le Grand oral : développer des compétences indispensables à la vie professionnelle et personnelle

**Coef. 10** en voie générale

**Coef. 14** en voie technologique

20 min.  
de préparation  
20 min.  
d'épreuve orale

Cette épreuve obligatoire se prépare tout au long du cycle terminal :

#### 3 objectifs

- **apprendre à s'exprimer en public** de façon claire et convaincante ;
- **utiliser ses connaissances** pour développer une argumentation ;
- **affiner son projet** de poursuite d'études et/ou son projet professionnel.



## UNE VOIE PROFESSIONNELLE TRANSFORMÉE

### Des familles de métiers pour un choix raisonné dès la seconde

Une famille de métiers regroupe plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel qui ont des compétences professionnelles communes développées en classe de 2<sup>de</sup>, ce qui permet aux élèves de prendre connaissance des métiers avant de faire leur choix définitif.

**14 familles de métiers créées depuis 2019** regroupant **58 spécialités** du baccalauréat professionnel et permettant aux élèves d'amorcer leur professionnalisation sur des compétences communes à un ensemble de métiers.

### Déploiement de la co-intervention

Des cours menés en commun par un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel.

- ✓ 128 h en baccalauréat professionnel (sur 3 ans)
- ✓ 165 h en CAP (sur 2 ans)

**Un atelier de philosophie** peut être mis en place en classe de terminale professionnelle.

### Réalisation d'un chef-d'œuvre

Le chef-d'œuvre est une réalisation concrète qui marque l'aboutissement du travail de l'élève sur le cycle terminal et l'expression des compétences qu'il a acquises. Il peut être réalisé de manière individuelle ou collective avec le concours des professeurs.

**Une présentation orale du chef-d'œuvre** a lieu en fin de cursus permettant d'évaluer la capacité de l'élève à présenter sa démarche.

**108 h**  
en baccalauréat professionnel

**56 h** | **52 h**  
en 1<sup>re</sup> | en Tle

**156 h**  
en CAP

**87 h** | **78 h**  
en 1<sup>re</sup> année | en 2<sup>e</sup> année

### Un module dédié à l'élaboration du projet post-terminale

**Préparation à la poursuite d'études**  
(notamment vers un BTS)

**OU**

**Préparation à l'insertion professionnelle**

**Jusqu'à 91 h sur l'année**

### CAP : un nouveau parcours de réussite en 3 ans

- ✓ Pour les élèves qui ont des difficultés, et selon leur souhait, possibilité à partir de l'entrée en 2<sup>e</sup> année de CAP, de réorganiser le parcours total de la formation en 3 ans.

**Le parcours CAP en 1 an** est également maintenu.

### Des Campus des métiers et des qualifications dans chaque région

- ✓ Véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, les Campus des métiers et des qualifications ont vocation à développer les compétences attendues par l'industrie d'aujourd'hui et de demain.

**43** campus d'excellence